

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Le vote des subventions complémentaires.
- La location de la salle polyvalente pour un montant de 200 € la journée pour les thés dansants.
- Le report de la prise de compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026 à la communauté de communes.
- L'acceptation de l'avenant n° 1 d'un montant de 1 066.61 € HT pour la plus-value de l'étude diagnostic assainissement.
- La possibilité de paiement des heures supplémentaires et complémentaires aux agents communaux.
- L'achat de l'hôtel restaurant à M. Deniau pour 10 000 € de licence IV et 10 000 € de matériel et la revente du matériel pour le même montant et location de la licence au futur commerçant repreneur.
- Les décisions modificatives en dépenses d'investissement au budget primitif 2018.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean LÉGER